

Sommaire Exécutif

Le Programme d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE) initié en novembre 2004, approprié par la Société Civile (SC) lors d'un atelier de deux jours tenu à Montana, en avril de la même année, est entré globalement en application en juin 2005. Le programme porte essentiellement sur :

- 1) La structuration et l'institutionnalisation de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) et la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP), nouvellement créées, et la vulgarisation des activités qu'elles ont pu réaliser.
- 2) L'implication de la Société Civile par le truchement du Ministère de l'Economie et des Finances dans le suivi des réformes de gouvernance économique.
- 3) Le renforcement du rôle du budget comme instrument de gestion efficace et transparente des dépenses publiques, la discipline budgétaire, la limitation du recours aux comptes courants et la communication relative au budget.
- 4) La réalisation des audits financiers et l'actualisation du système de comptabilisation au sein d'institutions publiques telles que l'Electricité d'Haïti (EDH), l'Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN), la TELECO et la Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP) et la prise de mesures en vue de rendre opérationnel le Fonds d'Entretien Routier (FER).
- 5) L'établissement d'un partenariat public-privé au Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sport (MENJS) et le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) : 1) mise sur pied au MENJS d'un Office National du Partenariat (ONP) devant répartir avec équité les fonds publics disponibles aux écoles privées des communautés défavorisées ; 2) établissement d'un partenariat public-privé devant conduire à la signature de contrats entre le MSPP et des coopératives de micro-assurances.

Afin d'appuyer la réalisation du programme, un mécanisme de suivi et d'évaluation a été mis en place impliquant principalement la Société Civile (SC). Il est composé de trois instances, un Comité Consultatif (CC), un Secrétariat Exécutif (SE) et des Organisations de la Société Civile (OSC). La société civile a pour mission de faire une évaluation périodique du PAGE et d'en rendre publics les résultats.

L'état des lieux des réformes au sein des Institutions.

Environ un an après le démarrage du programme, la société civile dans ses trois composantes a pu procéder à l'évaluation du PAGE et est en mesure de faire les constatations suivantes :

- 1) L'ULCC a été effectivement établies et a déjà commencé à réaliser des activités dans son domaine. Elle s'est donnée un plan d'action qui a été en partie respecté et progresse dans la mise en place d'un système de consultation à distance de sa

- base de données. Il reste à l'ULCC à débiter le travail de relevé et de suivi du patrimoine des fonctionnaires publics. (site Web : www.ulcc.gouv.ht)
- 2) La CNMP a mis sa structure en place et organise actuellement son fonctionnement. Depuis avril 2005, elle traite un certain nombre de dossiers y compris la publication, sur le site web du MEF et à travers les medias locaux, les résultats des appels d'offre depuis décembre 2004 et produit des documents standard sur la passation des marchés, destinés aux différentes administrations et organismes de l'état. Avec l'assistance technique dont elle vient de bénéficier, elle devrait commencer à amplifier ses activités et à avoir des impacts dans le domaine de la passation des marchés publics. (www.cnmp.gouv.ht)
 - 3) Le MEF a pris toutes les mesures attendues relatives à la discipline budgétaire, notamment à l'utilisation restrictive des comptes courants dont les dépenses pour l'année fiscale 2004-2005 sont passées à 4% du budget de la République (comparées à 50% pour l'année 2003-2004). Les réformes au niveau de la CSCCA ont commencé, par exemple il est noté la préparation de la loi portant sur sa réorganisation.
 - 4) En matière de communication, le MEF a pu créer le site WEB : www.mefhaiti.gouv.ht, et le rapport thématique sur le programme de gouvernance économique et du CCI a été finalisé et distribué en créole et en français. Mais la préparation, l'exécution et l'évaluation en temps réel, d'un plan et d'une campagne de communication tardent encore. Il en est de même de la mise en place du système de communication interne, domaine dans lequel le MEF a fait ses premiers pas. Cependant, il reste encore beaucoup à faire avant que ces objectifs puissent se matérialiser. L'effort de communication de l'ULCC est constaté mais reste perfectible.
 - 5) Le MENJS a fait adopter le décret portant la création de l'ONP en conseil des ministres et des mesures internes sont déjà prises quant à l'organisation et au fonctionnement futur de l'ONP. Quant au MSPP, il y a eu des retards dans la prise en charge du processus d'établissement du partenariat public-privé, mais des progrès sont constatés à partir de janvier 2006.
 - 6) Les actions attendues des cinq entreprises publiques concernent un audit financier et une recherche d'adéquation du système de comptabilisation.
 - a. A l'Ed'H, on a entamé des travaux sur le système comptable et une firme d'audit internationale est sur le point d'être recrutée.
 - b. L'APN a déjà réalisé l'audit financier demandé. Le rapport devrait être remis sous peu. La réforme est également engagée dans le système comptable. L'APN est sur le point d'engager une firme pour procéder à son audit technique.
 - c. L'AAN a entrepris un vaste champ de réformes, adossées à son plan de masse; son système comptable est en voie de renforcement, mais son audit financier n'a pas pu encore être réalisé.

- d. A la TELECO, une firme est sur le point d'être recrutée pour procéder à son audit financier. Cette institution évalue également les possibilités financières afin de procéder à une refonte de son système comptable.
- e. La Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP) qui doit bientôt devenir l'Unité de Réhabilitation d'Eau Potable (URSEP) est sur le point de sélectionner les firmes appelées à réaliser les audits technique et financier. La CAMEP n'a pas encore pris d'engagement quant à la refonte de son système comptable.
- f. Le FER est en train de devenir opérationnel puisqu'il a pu signer son premier contrat à la mi-janvier 2006 et son conseil d'administration a été mis en place et le FER a bénéficié d'une allocation budgétaire. Le Directeur Général est également en place au FER qui bénéficie depuis peu de l'assistance d'un expert étranger. Mais les autres cadres techniques et administratifs restent encore à être recrutés.

Conclusion

Le mécanisme de suivi du PAGE se révèle utile. Des retards sont certes constatés, mais certaines institutions ont fait des progrès considérables (MEF, ULCC, CNMP). Certaines difficultés sont à signaler quand il s'agit pour les entreprises de réaliser les audits financiers. Mais elles prennent de plus en plus d'initiatives dans ce sens. Il est peut-être opportun de souligner qu'au delà des réformes du PAGE, ces entreprises ont aussi des agendas de réformes beaucoup plus larges arrêtés au niveau du gouvernement et, dans bien des cas, en concertation avec les autres bailleurs de fonds internationaux, comme c'est le cas du MEF, de l'AAN et de l'APN. Si les audits financiers ne sont pas encore réalisés au sein des institutions publiques, le recrutement des firmes, réalisé ou en voie de l'être, montre clairement que ceci est en voie de se matérialiser. Les efforts consentis, malgré la conjoncture sont appréciables et, au regard de ce qui est déjà accompli, les indicateurs du PAGE peuvent être considérés comme globalement atteints, par rapport aux objectifs qui ont été fixés et compte tenu de la conjoncture politique qui ne facilite pas le travail. Le MEF, par exemple, a remarquablement respecté l'objectif des comptes courants en restant en dessous de 5% alors que 9% auraient été acceptables. Aujourd'hui, le site web du MEF semble prendre de l'ampleur, au regard de l'augmentation du nombre de visiteurs, passé de moins de 900 à plus de 2000, qui ont maintenant l'opportunité de consulter le budget de la République dans ses composantes recettes et dépenses.

Evidemment, certaines institutions qui voient le jour, comme c'est le cas du FER, évoluent beaucoup plus lentement que d'autres, à cause surtout des dispositions légales et de mise en place des structures organisationnelles qui se révèlent généralement lourdes et difficiles. Mais il faut admettre, par rapport au PAGE, que les résultats sont globalement bons aussi bien pour l'ULCC et le CNMP que pour le FER qui a pu quand même franchir le cap légal et est maintenant sur la voie opérationnelle. Ces institutions qui font des efforts pour respecter les engagements pris dans le cadre du PAGE ont aussi besoin de l'encadrement et du respect des engagements financiers pris à leurs endroits par les bailleurs de fonds. La CNMP, par exemple, ne bénéficie pas encore de tout l'appui financier et technique nécessaire pour traiter les dossiers. Le nombre de dossier traité en

six mois laisse augurer d'une suite plus favorable et le fait d'avoir produit un guide de passation destiné aux administrations publiques montre que le CNMP devrait commencer bientôt à avoir des impacts dans ce domaine.

Dans le cas de l'Office National du Partenariat, on constate, en revanche un certain retard dû au délai de soumission et de ratification en conseil des ministres du décret relatif à sa création. Mais, c'est maintenant chose faite. La communication qui accuse des progrès notables au MEF et à l'ULCC devra aller beaucoup plus vite dans les mois qui suivent par rapport aux indicateurs du PAGE. Bref, les réformes du PAGE avancent, même si elles ont besoin d'une certaine accélération pour tout compléter à temps.